



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

monnaie électronique

Question écrite n° 62676

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la situation des *bitcoins*. Au terme de cette année, le *bitcoin* est apparu de nature double ; actif financier et unité de compte virtuelle pour les économistes, bien et instrument de paiement pour les juristes. Alors que cet actif prend de l'envergure, il peut aussi représenter une menace, en raison du niveau d'anonymat et de l'absence de réglementation. En effet, si un régime d'imposition a été instauré, l'administration fiscale ne bénéficie pas des informations relatives aux transactions effectuées en *bitcoin* par les contribuables français. Dès lors, il existe des failles quant à l'utilisation de cette unité de compte virtuelle, notamment le financement d'activités illégales ou encore le blanchiment d'argent. C'est pourquoi il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement pour sécuriser l'utilisation des *bitcoins*.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62676

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 août 2014](#), page 6602

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)